

Qualification de la taille légale de capture :

Les truites se reproduisent à l'automne (octobre à décembre dans la Loire), l'émergence a lieu entre février et mai suivant les milieux. Les larves à vésicules résorbées commencent alors leur alimentation exogène. Suivant la qualité du milieu, le régime thermique, la disponibilité alimentaire, le taux de croissance peut être très variable. Mais quelque soit la croissance, les truites n'effectuent leur première reproduction que lors de leur 2ème automne-hiver pour les mâles et 3ème pour les femelles. Les populations de 1+ et de 2+ doivent donc être protégées par la taille légale de capture (TLC) jusqu'à la fin de la saison de pêche à la truite. La taille légale de capture est donc définie comme la taille après la première reproduction des femelles afin de permettre une reproduction du maximum d'individus de la population (Figure 2).

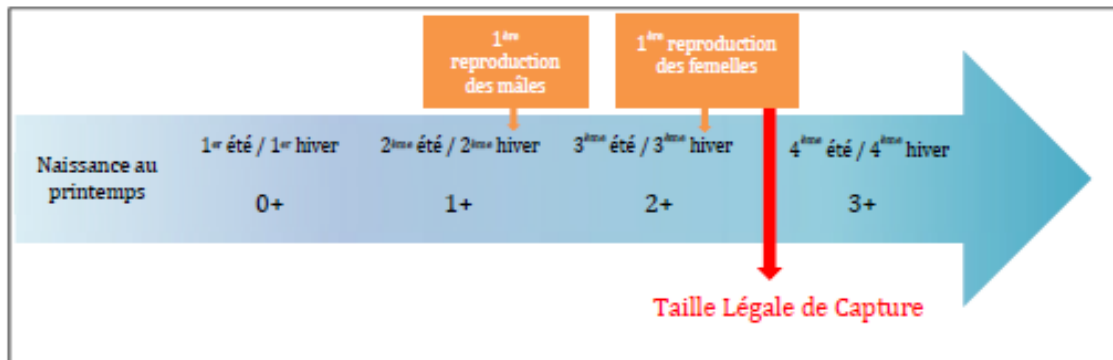
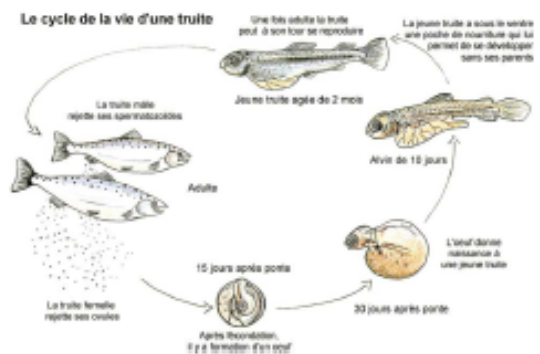


Figure 2 · Stade théorique de croissance des truites et âge de première reproduction

La définition des classes de tailles à 3 ans a été définie comme présenté ci-dessous (Tableau 2) :

Tableau 2 · Définition des classes de taille des truites à trois ans

	Très faible	< 180 mm
	Faible	180 à 200 mm
	Moyenne	200 à 230 mm
	Forte	230 à 250mm
	Très forte	> 250 mm

Bassin versant	Cours d'eau	Étiquettes de lignes	Taille 1an (mm)	Taille 2 ans (mm)	Taille 3 ans (mm)	Taille 4 ans (mm)	Taille 5 ans (mm)
LIGNON DU FOREZ	Bief Gros Fumé	LIGJas	116,9	153,9	166,4	-	-
LIGNON DU FOREZ	Lignon du Forez	LIGLig1	102,4	140,9	167,2	232,3	-
LIGNON DU FOREZ	Lignon du Forez	LIGLig2	118,8	164,1	197,9	-	-
LIGNON DU FOREZ	Morte	LIGMor	112,3	142,0	151,1	-	-
LIGNON DU FOREZ	Pierre Brune	LIGPie1	104,4	132,1	148,1	183,9	-
LIGNON DU FOREZ	Pierre Brune	LIGPie2	115,1	162,8	186,0	209,8	235,3
LIGNON DU FOREZ	Pigne	LIGpig	94,0	128,1	141,6	-	-
VIZEZY	Cotayet	VIZCot1	103,4	139,2	-	-	-
VIZEZY	Trézaillette	VIZTré	114,2	152,7	182,1	-	-
VIZEZY	Vizezy	VIZViz1	96,2	134,8	156,7	-	-

BASSIN VERSANT DU LIGNON

